

Restons mobilisés pendant la crise du covid-19

Fiche-repère « Masques barrières »

Comment réaliser des masques en tissu avec les acteurs du SCCF

Mise à jour le 17 avril 2020

Cette fiche vise à aider les délégations qui veulent se lancer dans la confection de masques. Elles pourront ainsi y trouver le nécessaire pour rédiger leur protocole d'action¹.

Contexte

- Lors de son discours du 13 avril 2020, le Président de la République a évoqué la possibilité d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai. **D'ici là et après, le port du masque est fortement recommandé.** Cela reprend notamment l'annonce de l'[Académie de Médecine](#), du 2 avril 2020, recommandant le port de masques en tissu pour protéger les autres d'une potentielle infection au covid-19. Il s'agit de masques dits "grand public" ou "alternatifs" ou "barrière".
- **Attention, le masque barrière est une protection complémentaire, qui doit impérativement s'ajouter aux gestes barrières et au respect des mesures de distanciation sociale.**
- La Cellule de crise du SCCF a décidé le 14 avril d'inviter les équipes qui le souhaitent à la production de masques barrières en tissu, selon les normes de sécurité de l'AFNOR ([Masques barrière](#)).
- Pour le moment, le gouvernement n'a pas pris position sur le modèle à privilégier. Toutefois, le SCCF s'est prononcé pour promouvoir l'utilisation des masques respectant les normes édictées par l'AFNOR.
- Cette création de masques en tissu permettrait de mobiliser les salariés et bénévoles qui, pour des raisons de santé ou de raisons personnelles, ne peuvent se mobiliser sur le terrain.
- Cette production peut être distribuée pour les personnes accueillies, les bénévoles, les salariés, etc... dans le cadre des actions actuelles et dans la perspective du déconfinement. Sur ce sujet, la Cellule de Crise reviendra rapidement sur l'organisation de ce déconfinement, et après les précisions attendues de la part du gouvernement à ce sujet..
- Les masques produits pourront servir par exemple pour les actions suivantes :
 - Toutes les actions de niveau 2 (par exemple : aller vers / porter des chèques services sans contact avec la personne accueillie)
 - Les actions de niveau 3, qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation sociale (comme l'accueil de jour suite à une prise de RDV, ...).

¹ Cette fiche repère s'appuie sur l'expérience et la fiche réalisée par la délégation du Limousin, bravo et merci à l'équipe !

► **Attention, cette utilisation est exclue pour les actions de niveau 3 ne permettant pas le respect des gestes barrières et la distanciation sociale : celles-ci nécessitent le port de masques FFP2.**

- Ce qui suit est donc une proposition d'organisation, que les acteurs peuvent adapter sur les volets organisationnels et logistiques.

Si vous voulez vous mobiliser pour réaliser des masques en tissu, voici comment faire :

I. DÉTERMINER LE NIVEAU D'ENGAGEMENT DE LA DÉLÉGATION

L'engagement peut être individuel, concerner une ou plusieurs équipes ou plus largement un territoire ou l'ensemble de la Délégation.

- A. **Faire le tour des équipes** (animateurs, bénévoles en responsabilité) **pour leur demander qui pourrait participer à la fabrication de masques** (il faut des personnes ayant une machine à coudre).
- B. **Faire le cas échéant un appel plus large :**
 - 1. Par appel téléphonique
 - 2. Via le bulletin de délégation,...
- C. **Faire un décompte des bonnes volontés et du temps nécessaire** (il faut au moins 20 min pour faire un masque).
- D. **Missionner un référent, soit au niveau du territoire, soit par équipe intéressée, qui va gérer la logistique et le bon déroulement de l'opération.** La lettre de mission disponible sur [Isidor](#) doit être signée
- E. **Si vous avez été sollicités par des institutions locales** (mairies, CCAS, DDCS, ARS, EHPAD...), **vous pouvez également répondre à leur demande si elle correspond aux critères de sécurité nécessaires.**

II. DÉTERMINER LE NOMBRE DE MASQUES À RÉALISER

A. Déterminer le nombre de masques que vous voulez produire (au sein de la délégation, du territoire ou au niveau de l'équipe intéressée)

1. Population concernée (attention aux possibilités de lavage).
2. Nombre de masques demandés au total et par personne (vous pouvez imaginer en faire deux minimum par personne pour permettre le nettoyage)
3. Modèle de masque à privilégier (**deux choix** : masque "à bec de canard" ou masque "à plis")

Plusieurs tutos sont recommandés, par l'AFNOR :

- Réaliser un "masque à plis" : <https://youtu.be/krXe8PGMLok> et le blog lié : <https://latelierdesgourdes.fr/tuto-masque-afnor/>
- Réaliser un masque "à bec de canard" : <https://youtu.be/uDK72XrpWKA> ou https://www.youtube.com/watch?v=SPf4nxO_u8

Les patrons des deux masques AFNOR sont disponibles en ANNEXE 1.

4. Les matières à utiliser pour la fabrication des masques

L'AFNOR recommande d'utiliser les tissus suivants : coton, 100 % polyamide, viscose ou 100 % polyester (à noter que les masques doivent pouvoir être lavés à 60°). Les critères suivants doivent être respectés :

- Utiliser des étoffes serrées (maillage serré) ;
- Assembler en deux ou trois couches (en utilisant les mêmes étoffes ou différentes étoffes)
- Utiliser des étoffes permettant à l'air de passer pendant la respiration ;
- Utiliser des étoffes suffisamment souples pour s'appliquer autour du visage et assurer l'étanchéité du masque à l'air;
- Utiliser des étoffes pas trop chaudes ;
- Utiliser des étoffes lisses, non irritantes.

Il est possible d'utiliser des tissus non neufs mais en parfait état : drap, taie d'oreiller, housse de couette... Attention à ne pas utiliser un tissu trop usé, il filtrerait moins bien. La superposition des couches et l'utilisation d'étoffes serrées empêchent 70% de la projection de particules d'au moins 3 microns. A titre de comparaison, les masques FFP2 recommandés pour les soignants filtrent 94% des particules jusqu'à 0,6 micron. Le virus a une taille lui-même de 0,1 micron, mais c'est la taille des gouttelettes le transportant qui importe.

Concernant les moyens d'attaches, vous pouvez utiliser des élastiques mais aussi des attaches en tissu (l'élastique s'abîme au lavage et il est difficile d'en trouver actuellement).

III. ORGANISER LA FABRICATION ET LA LIVRAISON

A. Les fournitures :

1. Le référent fait un point avec chaque couturier/couturière sur ses besoins en termes de fourniture, par rapport à ce qu'il ou elle a, et ce qui lui manque. Les matériaux utilisés doivent correspondre aux critères listés ci-dessus.
 - a) On peut imaginer le partage de matériel d'un bénévole à un autre selon les besoins. Si c'est le cas, c'est le référent qui récupère le matériel, le stocke 24h puis le met à la disposition de l'autre bénévole.
 - b) Le référent peut également faire des commandes si besoin (le budget pourra être pris sur celui dédié au covid-19)
2. Quotidiennement, les couturiers et couturières réalisent les masques :
 - a) Pour les personnes fragiles, cela doit rester une activité individuelle et à leur domicile.
 - b) Pour les équipes locales déjà engagées sur des actions collectives de couture en temps normal, une action collective est possible si les conditions de sécurité le permettent. **Cette action serait une action de niveau 3 et nécessite un protocole** (voir la [fiche sécurité dédiée](#)).
3. Bien rappeler quelques gestes de base lors de la fabrication des masques par les couturiers / couturières :
 - a) Avant de commencer, il faut **désinfecter votre matériel** (ciseau, machine à coudre, tissus, filtre etc.) **et les mains** avec du gel hydroalcoolique ou de l'eau et du savon.
4. A la fin de la fabrication et avant la première utilisation il est recommandé de laver le masque à 90° idéalement, sinon à 60°, selon le tissu utilisé.

B. Le référent gère les réapprovisionnements et récupère la production. Pour cela :

1. Il utilise son propre véhicule.
2. Pendant cette opération, il dispose de masques de protection ainsi que de gel hydroalcoolique,
3. Il est informé et attentif à l'application des gestes barrières et de distanciation sociale.
4. La récupération et la remise se font :
 - a) sans entrer au domicile,
 - b) en respectant les gestes barrières,
 - c) sans contact,
 - d) en se lavant les mains après chaque échange,
 - e) en stockant les matériels donnés ou récupérés 24 heures avant de les manipuler.
5. Il réalise un "contrôle qualité" rapide lors de la récupération des masques :
 - a) Coutures solides réalisées à la machine
 - b) Bon maintien des élastiques / des liens
 - c) Respect de la qualité du tissu

6. Il distribue, avec chaque masque, un petit mode d'emploi qui permet de rappeler quelques règles de base sur l'utilisation, le respect des gestes barrières et sur l'entretien du masque. (en ANNEXE 2 / une version mise en page et avec le logo sera mis à disposition via Isidor la semaine du 19 avril si besoin)
7. En "bonus", il peut prendre une photo des bénévoles mobilisés, du stock de masques réalisés, la distribution des masques... pour la partager ensuite par les moyens de communication de la délégation ! (si utilisation externe des photos, il faut demander l'autorisation des personnes prises en photos et faire signer les documents disponibles en ANNEXE 3)

IV. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES :

- pour des questions de responsabilité, si vous êtes sollicités par une autorité publique pour produire des masques, il faut conserver les mails, courriers, de demandes avec les modèles et recommandations de fabrication et livraison qu'il faudra rigoureusement respecter.

- vous pouvez également vous référer au tableau listant les actions par niveau de sécurité. ([lien Isidor](#))

CONTACTS :

Vous avez des questions ? Le référent Sécurité de votre région peut répondre à vos interrogations.

*
* *

Liste des annexes disponibles en pages suivantes :

- **annexe 1** : modes opératoires et patrons des masques respectant les normes édictées par l'AFNOR
- **annexe 2** : rappel des règles de base de l'utilisation d'un masque en tissu (un modèle mis en page sera bientôt disponible sur Isidor)
- **annexe 3** : autorisation à faire signer lors des photographies du travail réalisé (en respectant les gestes barrières et en faisant signer la personne avec son propre stylo).

ANNEXE 1:

Modes opératoires et patrons des masques respectant les normes édictées par l'AFNOR

Pour le détail : guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage, AFNOR (disponible sur [Isidor](#))

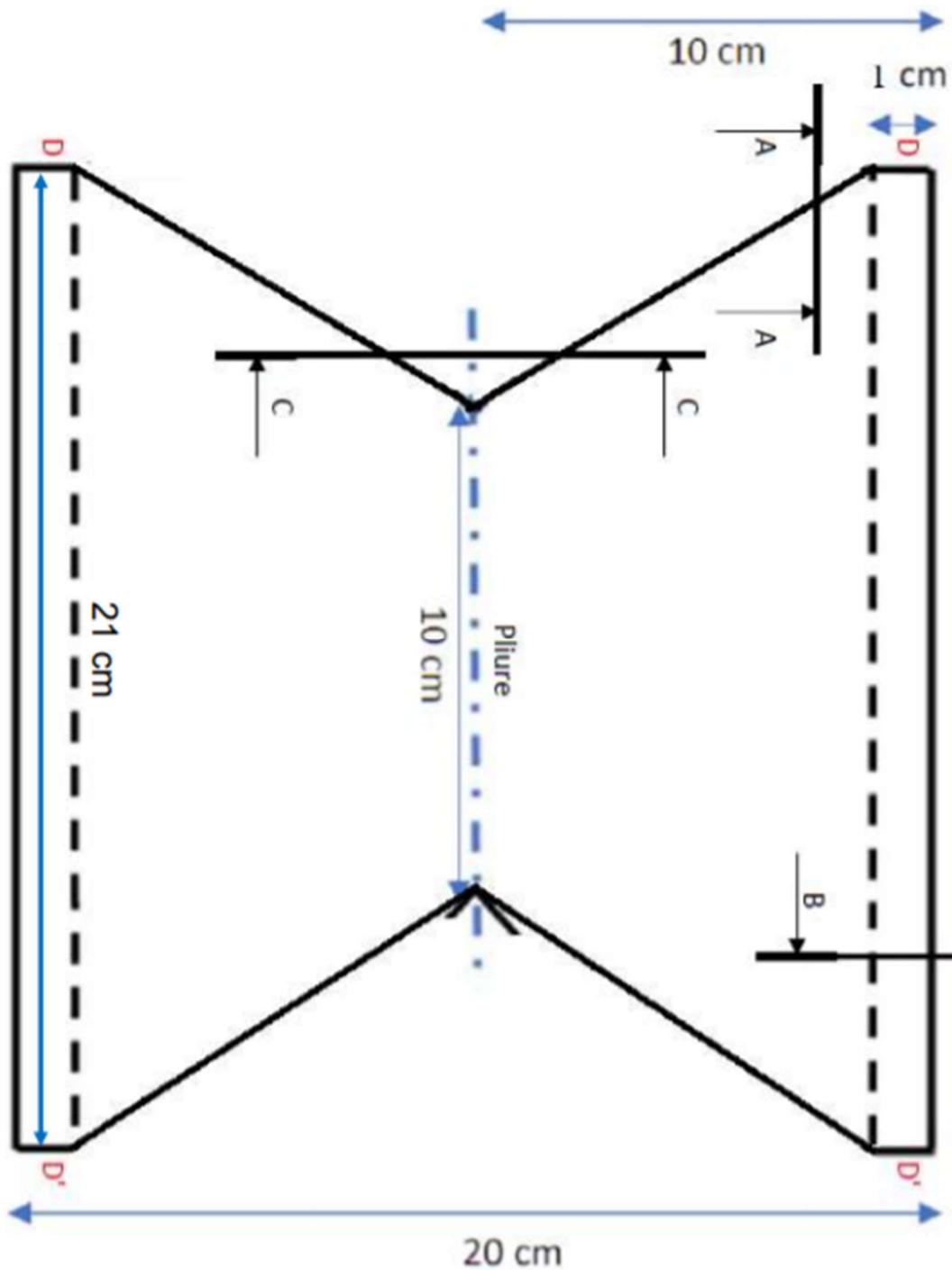
1. Masque barrière de type bec de canard - mode opératoire

1. Imprimez le patron à taille réelle (le côté du carré doit faire 20 cm) ou bien tracez le patron directement sur le tissu (carré de 20x20)
2. Marquer les traits repères sur le tissu qui sera à l'extérieur.
3. Poser les deux tissus envers contre envers et surfilez les 4 bords. On surfile bien les deux épaisseurs ensemble. Utilisez une surjeteuse ou bien un point zig zag (piquer à gauche dedans, à droite pile à l'extérieur)
4. Marquer les plis au fer comme indiqué sur le patron : A1 sur A2 et B1 sur B2. Les deux plis se touchent au milieu de l'envers, c'est normal. On ne les coud pas en place pour l'instant.
5. Faire un rentré de 1,2 cm sur l'envers au niveau du haut et du bas du masque.
6. Nous allons maintenant coudre les liens. Il y a deux possibilités:
 - soit une attache derrière les oreilles (bien avec élastique plat) : placer un élastique de 20 cm en haut et en bas d'un même côté. Pareil avec l'autre morceau d'élastique de l'autre côté.
 - soit une attache sur la tête (bien avec élastique plat ou liens) : placer l'élastique de 35 cm en haut du côté gauche puis du côté droit. Refaire pareil en bas.

Selon ce que vous aurez choisi, rentrer l'élastique d'un cm à l'intérieur du pli formé à l'étape 4. Coudre les côtés au plus près du bord, et le repli, à 1 cm du bord. L'élastique est donc maintenu dans la couture.

7. Refaire un point zig zag à 1 cm du bord du côté pour renforcer la couture.
8. Épingler les plis en place. Si besoin, redonner un coup de fer pour qu'ils soient bien plats. Coudre chaque côté à 1 cm du bord.

PATRON DE MASQUE BARRIÈRE DE TYPE BEC DE CANARD

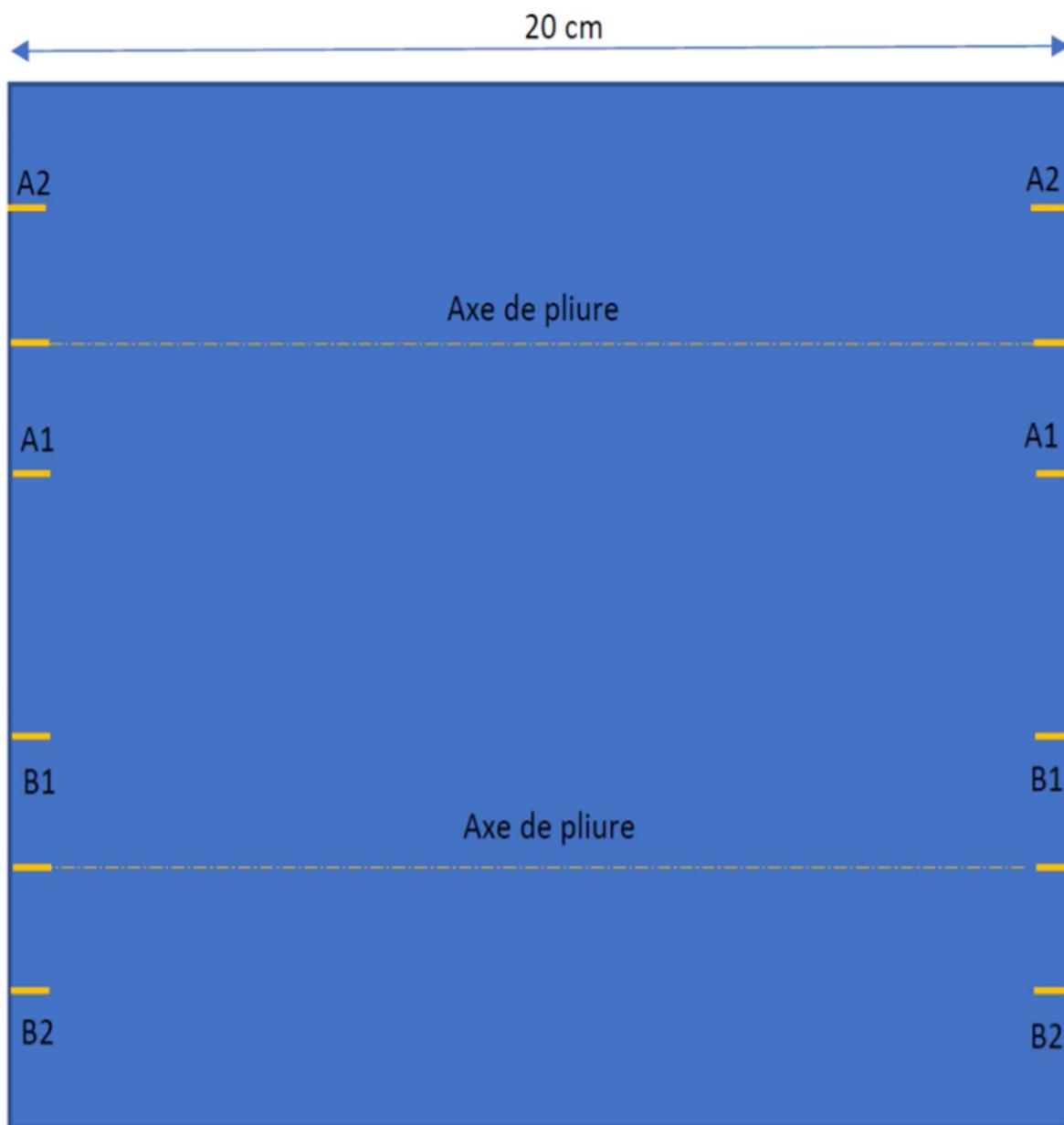


2. Masque barrière à plis - mode opératoire

1. Imprimez le patron ou bien tracez le patron directement sur le tissu en respectant les tailles prévues
2. Préparez les morceaux de composite multicouche
3. Glacez* (Réaliser une pré-couture) le tour de l'ensemble à 1 cm des bords
4. Ourlez le haut et le bas du masque barrière en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur
5. Piquez les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le premier bord ;
6. Piquez les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le deuxième bord ;
7. Préparez un jeu de brides (deux élastiques souples ou deux bandes textile)
 - Pour une bride élastique, pour un passage derrière les oreilles glacez* un élastique sur le bord droit en haut et en bas (élastique vers l'intérieur) puis glacez* l'autre élastique sur le bord gauche en haut et en bas (élastique vers l'intérieur).
 - Pour une bride textile, en glacer une sur le bord droit et une autre sur le bord gauche.

** glacer : coudre de telle sorte que l'une et l'autre des étoffes tiennent proprement et uniment ensemble.*

PATRON DE MASQUE BARRIÈRE A PLIS



ANNEXE 2 :

Rappel des règles de base de l'utilisation d'un masque en tissu

Ces règles à respecter reprennent plusieurs recommandations recensées sur divers sites internet dont la source est indiquée à la fin de l'annexe.

Cette sélection a été faite uniquement à but d'information et n'est pas opposable au SCCF qui n'entend pas se substituer à une autorité de santé.

1. Bien mettre le masque :

- a. A la première utilisation, lavez le à 90° idéalement, selon le tissu utilisé (puis à 60° pendant 30 minutes après chaque utilisation).
- b. Il est indispensable de se laver les mains avant de le mettre et après l'avoir enlevé.
- c. Pour le mettre, ne touchez pas l'intérieur du masque mais de préférence les extrémités.
- d. Il faut que le tissu recouvre bien le bas du visage, du nez jusqu'au menton pour protéger les muqueuses. Il peut être tenu, au niveau du nez, avec une paire de lunettes par exemple.
- e. Il ne faut pas qu'il y ait d'espace entre le visage et le masque

2. Respecter certains gestes pendant qu'il est porté :

- a. On continue à respecter les gestes barrières : on reste à 1 m à distance minimum des personnes, on se lave les mains régulièrement, etc. Ne vous approchez pas d'une personne malade, même avec votre masque.
- b. Une fois ajusté, il ne faut plus toucher le masque, ni le rabattre sur son front ou son menton pour fumer une cigarette ou grignoter quelque chose... Se gratter le nez sous le masque, l'enlever sans précaution, ne pas le changer après avoir éternué, le mettre sur ses cheveux ou sur son cou ou son menton... sont autant de gestes anodins qui ruinent son efficacité.
- c. Il est plus efficace porté sur une peau nue.
- d. Si le masque en tissu est humide, remplacez-le, notamment après avoir éternué ou toussé.
- e. Portez-le quatre heures maximum. « L'humidité créée par l'expiration peut altérer l'efficacité de filtration du masque et réduire sa respirabilité », explique l'Institut National de Recherche et de Sécurité.



3. A la fin de l'utilisation :

- Pour le retirer : lavez-vous les mains, enlevez-le par les extrémités, lavez-le ou rangez-le dans un endroit désinfecté (sac ou contenant fermé). Lavez-vous les mains à nouveau.
- Il convient de le laver après chaque usage à 60° pendant 30 minutes minimum, avec un cycle complet de machine. L'Afnor précise que la lessive habituelle convient parfaitement mais que "l'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée".
- Mieux vaut sécher le masque en sèche-linge dans les 2h qui suivent le lavage
- Tout dommage détecté sur le masque doit mener à son remplacement. Le masque abîmé doit alors être mis dans un sac plastique, qui doit être fermé avant d'être jeté à la poubelle (poubelle verte).

Sources :

- Masques barrières : guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage, AFNOR (disponible sur [lsidor](#))
- https://www.sciencesetavenir.fr/sante/les-regles-pour-fabriquer-des-masques-maison_143301
- <https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-masques-maison#>
- <https://www.60millions-mag.com/2020/04/12/porter-un-masque-ne-sert-rien-si-vous-l-utilisez-mal-17367>
- <https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2491977-fabriquer-son-masque-en-tissu-comment-faire-un-masque-aux-normes-afnor-les-tutos-et-videos/>
- <https://www.saintcyr78.fr/covid-19-fabriquer-son-masque-en-tissu-lavable-aux-normes-afnor/>

ANNEXE 3 :
Autorisation à faire signer lors des photographies du travail réalisé



AUTORISATION

Je soussigné(e)

Né(e) le

Demeurant à (Adresse complète)

Téléphone

Email

Autorise le SECOURS CATHOLIQUE CARITAS France à reproduire et représenter mon image,

Photographée par

Dans le cadre de sa communication globale, institutionnelle et/ou publicitaire,
Dans le monde entier, pour une durée de 5 ans, à titre gratuit.

L'autorisation de reproduction porte sur les supports suivants :

- ◆ Sous forme de livres et de magazines,
- ◆ Sur tous supports graphiques actuels ou futurs et notamment cartes de vœux, affiches et affichettes, photocopies,
- ◆ Sur tous supports d'enregistrements magnétiques, optiques, numériques et électroniques, tant actuels que futurs, Cd Rom, disquettes, cassettes vidéo, DVD, films, bandes magnétiques,
- ◆ Sur tous supports matériels dérivés et notamment échantillons, articles décoratifs.

L'autorisation de représentation concerne tous les procédés de représentation actuels ou futurs et notamment les projections publiques, télédiffusions par tous moyens et notamment câble, voie hertzienne et satellite, ainsi que la diffusion sur Internet et ce y compris les sites de réseaux sociaux et de partage.

Fait à le

Signature